

**Formulaire de demande :  
PROJET DE CONCEPTION  
D'UNE INSTALLATION  
D'ASSAINISSEMENT NON  
COLLECTIF**

**Tout dossier incomplet vous sera retourné.**

**DEPOT DU DOSSIER**

- **En 1 EXEMPLAIRE**
- **Joindre :**
  - un **plan cadastral** (sur fond de carte routière, I.G.N...),
  - un **extrait cadastral**,
  - un **plan de masse** à l'échelle sur lequel figureront l'implantation et le dimensionnement des ouvrages d'assainissement
  - le **formulaire annexe 1** (en cas de rejet)
  - l'**étude de sol** ou le **formulaire annexe 2**

☞ **DEMANDEUR**     M     Mme     Melle

Nom – Prénom : ..... ① Téléphone (Obligatoire) : .....

Adresse actuelle : ..... Mail : .....

Commune : ..... Code Postal : .....

**Adresse construction :** .....

**Commune :** ..... **Code Postal :** ..... **Référence Castrale :** .....

☞ **CONCEPTEUR / INSTALLATEUR**

Nom ou raison sociale : .....

Adresse : .....

Commune : ..... Code Postal : .....

① Téléphone : ..... Mail : .....

☞ **PROJET**

**Objet du projet**

- permis de construire : **construction neuve**
- permis de construire : **construction déjà existante**  
(*transformation, agrandissement*)
- réhabilitation ou création d'une installation sans permis de construire
- modification du projet d'installation suite à précédente conclusion du SPANC négative (*projet non conforme*)

☞ **HABITATION**

**Type de Résidence**

- Principale     Secondaire     Location
- Autre (préciser : .....) )
- Combien de **pièces principales\* (PP)** la construction compte-t-elle .....  
(*En cas d'extension, indiquer le nombre de pièces principales\* après travaux*)
- Cas particulier, **Nb d'équivalents habitants retenus (EH)**.....

\* Au sens de l'article R 111-1-1 du Code de la Construction et de l'Habitat, les « pièces principales » sont définies comme étant celles destinées au séjour ou au sommeil, par opposition aux « pièces de services » (cuisine, salle de bain, buanderie, etc.)

## **TERRAIN**

- **Superficie** : ..... en m<sup>2</sup>
- **Appréciation de la nature du sol** :  à dominante argileuse  à dominante sableuse  
 à dominante limoneuse
- **Existe-t-il une étude de sol à la parcelle**  Oui  Non

Si non, l'annexe 2 devra être renseignée et jointe à la demande (Absence d'étude de sol)

- **Pente existante** :  < 5 %  de 5 à 10 %  > 10 %
- **Implantation** :  Lotissement  Habitat Isolé  Habitat regroupé (Hameau)

## **MODE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE**

- Adduction publique
- Alimentation privée - *Merci de préciser par quel moyen (puits, forage, etc.)* : .....

**Présence d'un captage privé (prélèvement, puits, forage) à proximité de l'installation prévue ?**  Oui  Non

*N.B. : il peut s'agir d'un captage situé sur la même parcelle ou sur une parcelle voisine*

Si oui : - l'ouvrage est-il déclaré ?  Oui  Non

*N.B. : tout dispositif de prélèvement, puits ou forage, dont la réalisation est envisagée pour obtenir de l'eau destinée à un usage domestique au sens de l'article R. 214-5 du code de l'environnement, est déclaré au maire.*

- l'eau est-elle utilisée pour l'alimentation humaine ?  Oui  Non
- l'eau est-elle utilisée pour l'arrosage de légumes destinés à la consommation humaine ?  
 Oui  Non
- la distance entre le captage et l'installation prévue est-elle supérieure à 35 mètres ?  Oui  Non

*N.B. : la création d'une installation d'assainissement non collectif à moins de 35 m d'un forage déclaré n'est possible que lorsqu'il est démontré que l'implantation permettra de garantir une eau propre à la consommation humaine.*

## **DISPOSITIF ENVISAGÉ**

### **Prétraitement**

**Bac à graisses** :  200 litres (eaux de cuisine)  500 litres (toutes eaux ménagères)  
 Autre volume : ..... litres

*N.B. : dispositif à mettre en place si la distance entre la sortie des eaux ménagères et la fosse toutes eaux est supérieure à 10 m.*

**Fosse toutes eaux** Volume : ..... m<sup>3</sup>

*N.B. : les ventilations primaires et secondaires doivent être prévues conformément aux normes en vigueur*

**Pré filtre (décolloïdeur)** Volume : ..... m<sup>3</sup>

Est-il intégré à la fosse ?  Oui  Non  Ne sais pas

**Autre dispositif** (Toilettes sèches, fosse chimique, fosse d'accumulation) : .....  
.....

**Filière agréée** (fournisseur, dimensionnement) : .....  
Numéro d'agrément : .....

## ➤ Traitement

### Épandage par le sol en place

**Tranchées d'épandage**

Longueur = ..... ml soit ..... tranchée(s) x ..... m

Profondeur = ..... m Largeur = ..... m

**Lit d'épandage**

Surface = ..... m<sup>2</sup> soit ..... m x ..... m

Profondeur = ..... m

### Épandage par un massif reconstitué

**Lit filtrant vertical non drainé**

**Filtre à sable vertical drainé**

} Veuillez renseigner les caractéristiques

} ci-dessous

Longueur = ..... m Largeur = ..... m

Surface = ..... m<sup>2</sup> Profondeur = ..... m

**Tertre d'infiltration**

Hauteur = ..... m

Longueur à la base = ..... m Longueur au sommet = ..... m

Largeur à la base = ..... m Largeur au sommet = ..... m

**Lit filtrant drainé à flux vertical à massif de Zéolithe**

Fournisseur : .....

Surface de filtration = .....

**Autre filière agréée**

Fournisseur et dimensionnement : .....

Numéro d'agrément : .....

## ➤ Exutoire et autorisation de rejet

**L'exutoire nécessite t-il un dispositif de relevage ?**  Oui  Non

Si **oui** décrivez le dispositif tampon mis en place avant la sortie de la parcelle

(Regard brise jet, tranchée tampon d'infiltration (L), autre) : .....

.....

Volume du poste : .....

Description de l'exutoire (type fossé, busage, autre, localisation,..) : .....

.....

**L'exutoire est sur quel domaine ?**  Public  Privé

**Une autorisation obligatoire de rejet (formulaire joint en annexe 1) est à demander** auprès de la commune s'il s'agit d'une voie communale, au département s'il s'agit d'une voie départementale, au gestionnaire de la voie public concerné le cas échéant, au propriétaire s'il s'agit d'une voie ou parcelle privée

## **ENGAGEMENT DU PROPRIETAIRE**

Le propriétaire certifie que les renseignements formulés dans le présent dossier sont exacts.

En outre, il s'engage :

- À informer le SPANC de toute modification de son projet ;
- À ne réaliser les travaux qu'après avoir reçu l'accord du SPANC ;
- À informer le SPANC avant le début des travaux d'assainissement selon les modalités précisées dans le règlement du SPANC ;
- À ne pas remblayer l'installation avant le passage du SPANC dans le cadre du contrôle de bonne exécution des travaux ;
- À procéder à la réception des travaux et à communiquer le procès-verbal au SPANC. Dans le cas où le propriétaire réalise lui-même les travaux, le propriétaire atteste sur l'honneur par la présente que les travaux seront réalisés dans les règles de l'art
- À ne pas évacuer les eaux pluviales dans le système d'assainissement ;
- À assurer le bon entretien de son installation (vidange notamment), conformément aux consignes du fabricant et de l'avis relatif à l'agrément publié au JO le cas échéant (filiales agréées) ;
- À s'acquitter de la redevance prévue dans le règlement de service du SPANC.

Fait à : ....., le .....

Signature

**La présente demande est à transmettre à la :**

**Communauté des Communes du Pays de Nérondes**

27 route de St AMAND – 18350 NERONDES

Tél : 02 48 77 62 31 – mail : [compta@cdcpaysnerondes.com](mailto:compta@cdcpaysnerondes.com)

**(Cadre réservé à l'administration)**

Date de réception: .....

Dossier complet:  oui  non, renseignements et pièces manquantes :

.....  
.....

Acceptation de la demande:  oui  non

Date , cachet, signature:

**Depuis le 01/01/2024, l'article 2.1 du règlement intérieur du SPANC\* précise que les différents comptes rendus ne seront remis qu'après réception du montant dû (délibération n° D 2021 082, fixant les tarifs des contrôles).**

\*visible sur notre site internet : [www.cdcpaysnerondes.com](http://www.cdcpaysnerondes.com) et à l'accueil de la Communauté de communes.

## ANNEXE N°1

# DEMANDE D'AUTORISATION DE REJET D'EFFLUENTS APRES TRAITEMENT

Je soussigné(e), M/Mme/Mlle..... Tél : .....

Adresse : .....

Agissant en qualité de :  Propriétaire ;  Locataire ;  Autre.....

**Sollicite :**  pour mon compte personnel ;  
 pour le compte de M/Mme/Mlle :.....  
Adresse : .....

### l'autorisation ci-après :

#### Rejet d'effluents, après traitement, sur voirie ci après définie :

RN .....;  RD .....;  VC.....;  CR.....;  Chemin Privé.....

Commune de : ..... Références cadastrales : .....

Lieudit : .....

Travaux :  en agglomération  hors agglomération

#### Type de traitement des eaux usées :

Filière classique de type : .....

Filière compacte de type : ..... Agrément N° : .....

Micro station d'épuration de type : ..... Agrément N° : .....

Autre système : .....

Passage de ces rejets d'effluents traités :  sous chaussée ;  sous accotement

Date souhaitée pour commencer les travaux : ..... Durée des travaux : .....

*Afin de maintenir la capacité épuratoire du dispositif dans son ensemble et de respecter la quantité minimale du rejet (matières en suspension : 30mg/l, demande biochimique en oxygène à 5 jours : 40mg/l sur un échantillon de deux heures), je m'engage à assurer un entretien suivi et permanent des différents appareils.*

A ..... le : .....

Signature du demandeur :

**Nota : l'autorisation sur voirie RN voir avec la DDT, sur RD voir avec le Département, VC et CR voir avec la commune, Chemin privé voir avec le propriétaire)**

(Cadre réservé l'autorité)

**DECISION** Je soussigné(e), M/Mme/Mlle....., agissant en qualité de .....

**AUTORISE**  **N'AUTORISE PAS**

M/Mme/Mlle.....

Adresse : .....

A rejeter ses effluents traités émanant de la filière d'assainissement au niveau du

Fossé situé à .....

Réseau d'eaux pluviales situé à .....

A ..... le : .....

Signature, tampon :

## ANNEXE n°2

# Formulaire de décharge en cas d'absence d'étude de sol

Extrait de l'arrêté du 7 mars 2012 modifiant l'arrêté du 7 septembre 2009

### Chapitre III Prescriptions techniques minimales applicables à l'évacuation

#### Section 1 Cas général : évacuation par le sol

**Art. 11.** – Les eaux usées traitées sont évacuées, selon les règles de l'art, par le sol en place sous-jacent ou juxtaposé au traitement, au niveau de la parcelle de l'immeuble, afin d'assurer la permanence de l'infiltration, si sa perméabilité est comprise entre 10 et 500 mm/h. Les eaux usées traitées, pour les mêmes conditions de perméabilité, peuvent être réutilisées pour l'irrigation souterraine de végétaux, dans la parcelle, à l'exception de l'irrigation de végétaux utilisés pour la consommation humaine, et sous réserve d'une absence de stagnation en surface ou de ruissellement des eaux usées traitées.

#### Section 2 Cas particuliers : autres modes d'évacuation

**Art. 12.** – Dans le cas où le sol en place sous-jacent ou juxtaposé au traitement ne respecte pas les critères définis à l'article 11 ci-dessus, les eaux usées traitées sont drainées et rejetées vers le milieu hydraulique superficiel après autorisation du propriétaire ou du gestionnaire du milieu récepteur, **s'il est démontré, par une étude particulière à la charge du pétitionnaire, qu'aucune autre solution d'évacuation n'est envisageable.**

#### Décharge

**Je soussigné** ..... **(propriétaire)** déclare ne pas souhaiter faire réaliser une étude de sol tel que prévu à l'article 12 de l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié par l'arrêté du 7 mars 2012 (Art 15).

De ce fait, je renonce donc à tout recours contre la communauté de communes, le technicien du SPANC ou l'entrepreneur ayant réalisé les travaux en cas de mauvais fonctionnement de l'installation de traitement des eaux usées située au .....

J'atteste avoir été informé que je suis responsable des effluents qui sont évacués hors de ma propriété. Je serai donc le seul et unique responsable si une pollution ponctuelle ou chronique du milieu naturel en provenance de mon immeuble est détectée.

Nom, Prénom et signature

Date

(Précédé de la mention « lu et approuvé »)